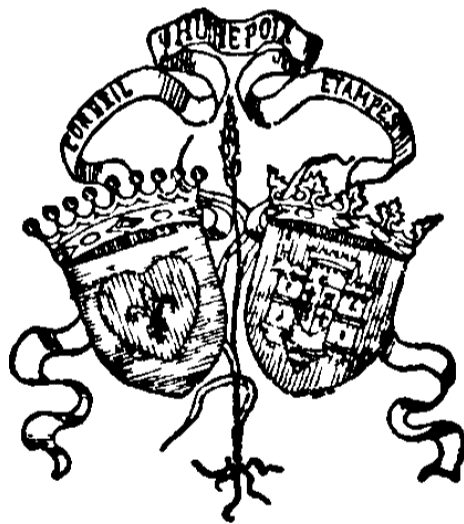


BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ
HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE
DE CORBEIL
D'ÉTAMPES ET DU HUREPOIX

13^e Année — 1907

1^{re} LIVRAISON



PARIS

ALPHONSE PICARD ET FILS, ÉDITEURS,

LIBRAIRES DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES

Rue Bonaparte, 82

—
MCMVII

Per. 80
L. 437

LA PAROISSE

DE

SAINT-PIERRE D'ÉTAMPES

La paroisse de St-Pierre d'Etampes, supprimée à la Révolution, ne comptait que 150 feux environ. C'était la moins importante des cinq paroisses de la ville, dont quatre subsistent encore. Par contre, son territoire, très étendu, couvrait plus de 2.000 arpents, dont 1.700 en terres labourables, des vignes, des bois et des prés ; les maisons, cours et jardins du bourg et de ses hameaux occupaient 40 arpents. La Juine, coulant à peu près du sud au nord, le séparait de la circonscription de Notre-Dame et le limitait à l'ouest ; à l'est, il formait une ellipse très allongée vers le sud, englobant Bois-Gallon, Guignonville, Bois-Mercier et la Grange-St-Père et bornée par les terres de Morigny, de La Forêt-St-Croix, de Boissy-la-Rivière, d'Ormoy-la-Rivière et du faubourg Saint-Martin.

Dom Basile Fleureau, auquel il faut toujours avoir recours lorsque l'on évoque les anciens souvenirs de notre ville, nous dévoile les origines de St-Pierre :

« Je me propose de démontrer dans ce chapitre », lit-on dans son précieux ouvrage, « que l'église de Saint-Pierre est l'une des plus anciennes d'Etampes. L'histoire manuscrite de la translation de St-Benoît-du-Mont-Cassin en France et de son abbaye de Fleury-sur-Loire, nous apprend que du temps de Clovis II, second fils de Dagobert I^{er} qui mourut le 19 janvier 634 (638 ?), un saint homme nommé Leodeboldus, abbé de la célèbre abbaye de St-Aignan d'Orléans, de l'ordre de St-Benoît, depuis sécularisée et convertie en collège de chanoines, ayant formé le dessein de bâtir un monastère à Fleury, parce que ce pays dépendait du domaine de la Couronne,

Sa Majesté lui en accorda la propriété et la seigneurie, à condition que Leodeboldus lui céderait en échange et compensation sa ville et seigneurie d'Attigny ; cette ville est située sur l'Aisne et proche de Soissons. L'abbé ayant accepté cette proposition, Fleury devint, grâce à son admirable situation, la résidence favorite de quelques-uns de nos rois. Sitôt que ce saint homme eut pris possession de ce lieu qu'il désirait, il fit construire une église (1) et un monastère où il assembla plusieurs religieux sous la conduite d'un grand serviteur de Dieu nommé Mammolus (2). Dans le but de subvenir à leur entretien, il leur laissa de grands biens en divers lieux, entre autres tout ce qu'il avait acquis à Etampes d'une nommée Albune, ses terres et prés en totalité. Voici les termes de sa donation extraits de son testament imprimé au 4^e volume des *Historiens français* de Duchesne : *Simulque terras vel prata, quæ ab Albuna in pago Stampensi visus cum comparasse, sicut a me possessum est in integrum*. C'est ce qui donna, dans la suite, occasion aux religieux de ce nouveau monastère de venir à Etampes pour y fonder une église sous le vocable du Prince même des Apôtres, et y bâtir un monastère où depuis ils envoyèrent douze religieux sous la conduite et direction d'un prieur nommé Pierre d'Etampes (peut-être parce qu'il en était natif), pour y établir la communauté, qui a duré fort longtemps. Au temps où elle cessa d'exister, elle se composait de vingt-quatre religieux en résidence dans le monastère. C'est tout ce que j'ai appris de cette église et de ce monastère, sans avoir pu découvrir la date précise de ces événements. Il est néanmoins fort probable que l'église (3) et le monastère furent bâtis vers la première race de nos rois et que le monastère fut détruit vers la fin de la deuxième, car s'il eût subsisté durant la troisième, on serait renseigné sur son histoire ultérieure puisque nous connaissons celle de ses origines ».

En 938, le pape Léon VII, à la prière d'Odon, abbé de St-Benoît-sur-Loire et de Hugues, duc des Francs, confirme l'inaliénabilité des biens de l'abbaye et spécialement des *villæ* affectées à l'entretien des moines, à savoir, entre autres, des terres d'Etampes. Les Papes

1. Sous le vocable de S. Pierre (641).

2. Ou Mummole (*Gallia Christiana*).

3. « Nous voyons encore les vestiges du mur d'enceinte de l'église construit en *opus spicatum* et qui est incontestablement d'origine mérovingienne ». M. MAX. LEGRAND, *Etampes pittoresque*.

Pascal II, en 1103, et Eugène III en 1146, font les mêmes confirmations (1).

Plus tard, l'archevêque de Sens ayant donné l'église de St-Pierre à l'abbé de Fleury, ce don fut confirmé par le pape Adrien IV et par Luce III en 1184 (2).

Depuis ce temps et jusqu'à la fin du xviii^e siècle, cet abbé eut le droit de collation de la cure.

Le bourg de St-Pierre, faubourg d'Etampes, fait suite à la rue du Perray, de la paroisse de Notre-Dame, l'antique *Petrosum* autrefois séparé de l'agglomération principale par l'enceinte fortifiée, qui s'ouvrait à son extrémité par la porte St-Pierre qui, malgré ce nom, ne faisait pas partie du bourg. Ce dernier, cependant, était également fortifié, nous dit M. Léon Marquis (3), « si l'on en juge par les anciens remparts indiqués sur le plan cadastral au-dessus de la ruelle St-Symphorien. La Juine et deux murailles allant des remparts à cette rivière devaient fermer les deux autres côtés du faubourg, lequel avait deux portes fictives, celle de Pithiviers et celle de la Ferté-Alais ».

L'une de ces portes au moins n'existait plus à la fin du xviii^e siècle : nous lisons dans un avis de pavage des rues d'Etampes, fait en 1783, ce qui suit :

« Rue de Lalun, où passe actuellement la route de Fontainebleau par la Ferté-Aleps, depuis le coin de M. Dumortous, jusqu'au coin de l'église St-Pierre où était l'ancienne porte de la ville ».

Le prieuré, cédé par la suite aux Chartreux d'Orléans, était le siège d'une seigneurie relevant de l'abbaye de St-Benoît, ou de Fleury-sur-Loire, qui avait pour dépendances Boisseaux, St-Benoît(4), Bellesauve (5), Dhuison (6), et les fiefs de la Mairie et du Bourgneuf, situés dans la paroisse même et réunis dans la même main (7).

1. Voy. Le « Recueil des chartes de l'abbaye de S. Benoît-sur-Loire » par MM. MAURICE PROU et ALEXANDRE VIDIER, publié par les « Annales du Gâtinais » (1900), p. 110.

2. Almanach de Sens, 1778.

3. *Les Rues d'Etampes*, p. 76.

4. Du canton d'Outarville (Loiret). La maison des Chartreux qu'on appelle *la Recette* existe encore.

5. Bellesauve, c^{te} d'Orveau, du canton de Malesherbes. — Ce domaine avait été donné à l'abbaye de S. Benoît par l'empereur Charlemagne (Abbé PATRON, « Recherches sur l'Orléanais »).

6. Dhuison, c^{te} du canton de la Ferté-Alais.

7. « Le juge du prieur de S. Pierre d'Etampes, membre dépendant de l'abbaye de S. Benoît, a autrefois exercé sa juridiction sur les hameaux d'Orveau, de Belle-Sauve et de

Le fief de la Mairie, aliéné par l'abbaye de St-Benoît en 1238, consistait en une place d'un arpent environ, où, en 1580, il restait encore une cave et des fondations ; une sente la séparait d'un côté du prieuré, et, de l'autre, elle touchait à la rue de l'Avaloir, d'un bout aux marais et de l'autre bout au cimetière, le chemin conduisant à l'ancien monastère, entre les deux, et en trois quartiers de pré derrière le clos de celui-ci. Ses revenus étaient d'un demi-muid en blé froment de rente foncière, et de 100 sols tournois en censives (1).

Le fief du Bourgneuf était plus important ; le premier seigneur dont nous trouvons le nom, est Claude de l'Isle, écuyer, qui, en 1517, rend foi et hommage à l'évêque de Paris (V. DE PONCHER) abbé commendataire de l'abbaye de *St Benoist le Fleuri sur Loire* (2).

Un peu plus tard, Claude de l'Isle ayant omis de rendre les devoirs seigneuriaux, la terre du Bourgneuf fut saisie et il fut obligé d'obtenir une main-levée que lui donna, moyennant 12 écus, Jacques Bernard, maître de la Chambre ordinaire du Roi, procureur et receveur général du cardinal de Sens, Antoine Duprat, chancelier de France et abbé commendataire de St Benoît-sur-Loire.

Par acte du 25 Août 1530, Claude de l'Isle, écuyer, sieur du Grand Boinville, vend à François Roiger, conseiller du Roi et son procureur général au Parlement de Paris, les fief, terre et seigneurie, appartenances et dépendances du Bourneuf (3).

Le 11 Avril 1532, il est fait, à la requête du nouvel acquéreur, un procès-verbal de visite du domaine et des *moulins neufs* (4) par Noel Bijou, juge et garde de la prévôté à La Ferté-Alais. La visite commence « par un grand moulin à blé sur la rivière de Juisne, au-dessus et joignant l'hôtel de Pierre Testard, où pendait pour enseigne l'Image de St-Martin, et qui était situé au bout du Pont aux Lièvres, autrement le pont de Juisne (5), elle se continue par un autre moulin foulleret étant assis sur ladite rivière au-dessous dudit

Boisseaux qui venaient plaider devant lui à Etampes, et les appels de ses jugements ressortissaient devant le bailliage du Plessis-S.-Benoît » (DOM BASILE FLEUREAU).

1. Archives de Seine-et-Oise, E 3771. D'après le même devis que nous venons de citer, la première porte de la Mairie, que l'on voit encore, était à 46 toises de l'ancienne porte de la ville.

2. Archives de S.-et-O., E 3832.

3. Archives de S.-et-O., E 3770.

4. Archives de S.-et-O., E 3776.

5. Encore le pont Robillard.

Pont aux Lièvres. On se transporte ensuite en dehors du faubourg *St-Père* allant le long de ladite rivière de Juine droit au village d'Ormoy pour visiter un autre moulin folleret, où il y a maison couverte de tuiles. A cause desquels moulins qu'ils (les témoins appelés par le juge de La Ferté-Alais) dient estre appelez les molins neufs du fief, terre et seigneurie dudit Bourgneuf, dient ledict cours deaue et rivière de Juisne, appartenir audict Roiger depuis ung gué qui appellé le Gué de la Brouarde (1) estant près du village d'Ormoy au dessus de la maison de Vaurou jusques au dessous desd. molins neufs et dud. faubourg *St-Père* et lieu qui se appelle la teste à l'Abbé. Au dessus dud. molin folleret deux autres saulx de molins, l'un au-dessus, près du dud. molin folleret appelé le Sault du molin du Crochet, et l'autre plus haut tirant sur ladite rivière vers Vaurou», (suit la délimitation de la censive du champ tier appelé la censive de Courte appartenant à la terre et seigneurie des moulins-neufs).

En 1535-1537, Marthe de Selve, veuve de *Noble Homme et Sage M^{re} François Roger*, est dame du Bourgneuf et de la Mairie *St-Père* (2).

Il lui avait été accordé un délai pour rendre foi et hommage à l'abbé de *St-Benoît*, qui était alors l'évêque d'Orléans, Antoine Sanguin, cardinal de Meudon, tant en son nom que comme ayant la garde noble de Jean Roiger, âgé d'environ 8 ans et des autres mineurs d'elle et de son défunt mari.

Dans une liste de déclarations d'héritages tenus à cens de Marthe de Selve, dressée à cette époque, on remarque les noms de : Martin Jobidon, Jehan Moreau, Pierre Lortan, prêtres ; de Robert Buchon, procureur-praticien en *courlaye*, Etienne Le Vassor et Etienne Gambrelle, procureurs au bailliage ; de Jehan Legendre, Cantien et Guillaume Godin, proviseurs marguilliers de la fabrique de *St-Martin*, tous demeurant à Etampes.

Lors de la rédaction des Coutumes du bailliage en 1556, furent appelés dans l'Etat de l'Eglise Martin Séguier, prieur du prieuré de *St-Pierre*, seigneur de Boisseaux-*St-Benoît*, et le curé de la paroisse dont on ne donne pas le nom, qui était peut-être Gervais Moussu, cité en 1568 parmi les déclarants du fief des Longs, ou de *St-Bonnet* ; dans l'ordre de la noblesse, François Olivier, chancelier de France,

1. Isabelle la Brouarde, qui probablement a donné son nom à ce gué, est citée vers la fin du *xiv^e* siècle. (V. nos Registres paroissiaux du canton de Méréville, p. 106).

2. Archives de S.-et-Oise, E 3834.

seigneur de Bois-Mercier. Il n'est pas parlé des seigneurs du Bourgneuf et de Guignonville.

François Olivier, disgracié a cause de Diane de Poitiers, n'exerçait pas les fonctions de Chancelier à cette époque. Il s'était retiré dans ses terres, où il se livrait à la culture des lettres. N'était-il pas à Bois-Mercier ? On sait qu'il était alors en correspondance suivie avec Michel de l'Hospital qui habitait non loin de là, le château de Vignay, et qui le remplaça dans ses fonctions.

Damoiselle Cécile Roiger donne à bail vers 1570, à Gilles Buchon, procureur du bailliage (1) d'Etampes, moyennant un loyer annuel de 80 livres tournois, le lieu seigneurial du Bourgneuf avec un demi-muid de blé de rente à prendre sur la métairie de la Bretonnerie et les terres en dépendant. Plus tard, ce bail est continué par Georges Roiger, écuyer, S. de Mauchesne, qui, le 25 Février 1580 agissant tant en son nom que comme procureur spécial de Cécile Roiger, sa sœur, veuve de François de Morainville, écuyer, seigneur de Guillerville (2), cède, par devant M^{re} Catherin Poitevin, notaire royal à Étampes, les seigneuries du Bourgneuf et de la *Mairerye*, à noble homme Bénigne Le Ragois, conseiller, notaire et secrétaire du Roi, S^r de Guignonville, moyennant la somme de 3666 écus 2/3 d'écu d'or sol.

Nous avons donné plus haut la description du fief de la Mairie que contient l'acte de vente ; celui du Bourgneuf consistait « en un grand corps de logis couvert de tuiles, avec cour, grenier, cave, grange, étable et jardin derrière ; le tout d'un tenant clos de murs ; tenant d'une part à la rue de Bourgneuf (3), d'autre part à une ruelle ; d'un bout, par devant à une autre ruelle et d'autre bout par derrière sur Toussaint Moulin ; un grand jardin assis à l'opposite dudit lieu ; lesdits jardin et grange (sic) aussi tout d'un tenant et clos à murs tenant d'une part à Simon Lesné et autres, aboutissant des deux bouts sur deux ruelles. Un courtil assis près ledit lieu contenant demi quartier ou environ, tenant d'une part à Pierre Mainfroy, vigneron du Grand Pierre, d'autre part à la rue des *Ourches*, autrement du *Fillouer*, d'un bout sur ladite rue du Bourgneuf et d'autre bout sur la veuve et les héritiers de feu Cantien Morard. Un moulin à blé assis sur la rivière de Juisne, vulgai-

1. Archives de S.-et-O., E 3777.

2. *Guilleville* c^{on} de Janville (Eure-et-Loir). Morainville : d'azur à une herse d'or.

3. Aujourd'hui la rue Sadi-Carnot.

rement appelé le moulin du Bourneuf avec les autres *saulx* des moulins situés sur ladite rivière depuis le quai du Crochet jusqu'au lieu appelé le *moulin des Grais*, ledit moulin des Grais de présent en ruines et quitté par les propriétaires d'icelui au profit des vendeurs, les droits de chaussée (1) et pêches selon que de tous tems et d'ancienneté, les seigneurs dudit Bourgneuf ont accoutumé jouir, à savoir dudit droit de pêche depuis les écluses de Vauroux jusqu'au lieu appelé la Teste à l'Abbé et ledit droit de chaussée depuis lesdites écluses jusqu'au moulin Fouleret (2) — plus quelques menus cens » (3).

Cet acte, avons-nous dit, est de l'année 1580 ; peu de temps après commencent les registres paroissiaux de St-Pierre dont nous ferons le dépouillement dans chacun des chapitres de cette notice, jusqu'à la date de leur remise aux autorités civiles, qui est aussi celle de la suppression de la paroisse, en y joignant tous les renseignements que nous avons pu recueillir sur cette partie de la ville (4).

LES REGISTRES PAROISSIAUX

Les plus anciens registres qui aient été conservés à Etampes sont ceux de Notre-Dame qui commencent le 3 septembre 1545 ; viennent ensuite ceux de St Basile (23 septembre 1563) ; de St-Martin (13 avril 1566) ; de St-Gilles (10 juin 1581).

Le premier cahier de St Pierre porte, en tête, cette mention :

« *Regltre* des baptesmes depuis l'année 1584, au mois d'Avril — nota il ne se trouve ny mariages, ny sépultures depuis l'année 1584 jusqu'en 1611 cy dessus — M^{re} Charier et Le Roy, curés ».

On lit au verso :

« On n'a pas trouvé de *regltre* plus ancien que le présent qui paraît ne contenir que des baptesmes et quoy que le premier acte

1. Droit de chaussée ou de chausséage, droit de péage, de passage sur une chaussée.

2. Ce moulin, sur la Juine, au-dessous du moulin de Bourgneuf, était bâti en face de la rue qui porte aujourd'hui son nom.

3. Archives de S.-et-O., E 3721. Voir « Le château du Bourgneuf, résidence des baillis d'Etampes » par Léon MARQUIS, notice publiée en 1901 par la Société historique de Corbeil et d'Etampes.

4. Nous avons suivi dans ce travail les divisions adoptées par M. Eugène THOISON, dans son excellente et intéressante étude sur les « Registres paroissiaux de Larchant », publiée en 1893, dans les Annales du Gâtinais.

soit du mois d'Avril, sa cote par premier feuillet annonce néanmoins qu'il est à son commencement ».

On remarque fréquemment dans ces premiers temps que des parrains illettrés, au lieu de tracer une croix au bas des actes comme cela se fit plus tard, y dessinaient un outil de leur profession, un marteau, une truelle, une hache, etc.

1611. — Le cahier en cours se termine par un acte du 28 avril qui est seul dans la page ; des feuillets intercalés contiennent des testaments de 1604 à 1508.

Le suivant est intitulé :

« Registre des baptêmes de l'Eglise St-Pierre, Le Roy prestre, curé de ladite église — commençant au mois de May 1611 ». Signé Le Roy ; et, plus bas, d'une écriture plus moderne : « Registre des baptêmes depuis l'année 1611 et compris 1625 ».

Une note est inscrite sur le feuillet qui suit les actes de 1624 : « On a trouvé que les trois actes de baptêmes cy-contre de l'année 1625 ». Ces trois actes sont suivis de la signature « C. Hue ».

L'année 1626 manque (mention signée du curé Le Roy).

1627. — « Registre baptismal commençant en l'année 1627, en novembre, et finissant en 1635, en may, sous Battereau et Chasseuiller, curés ». Un papier collé au verso donne ces brèves indications sur des personnages d'une même famille :

« Le 2 octobre 1628, est né Noël, fils de Martin Moulin et de Claire Mainfroy, — le 10 janvier 1631, Julienne, — le 11 juin 1632, Charlotte, — le 9 février 1635, Bazille, marié en 1656, — le 10 juin 1637, Claude, marié le 8 janvier 1663 à Marie Thuron, — le 17 mai 1640, Pierre — le 24 juin 1645, Nicolas — le 10 décembre 1647, Pierre ».

Suit sur un quart de feuille ajouté :

« Année 1627, à laquelle manquent les mois de Janvier à Octobre M. Bathereau, curé. Ce dernier signe les actes et a le soin d'écrire après le dernier : « Icy finit l'année 1627 ».

1636. — « Registre des mortuaires de St Pierre, faubourg d'Estampes, commençant le 19 may 1636 ».

En parlant des registres paroissiaux de Larchant (1), M. Eugène Thoison dit que ceux qui sont antérieurs à 1669 ne mentionnent que des baptêmes. Il ajoute : « En cela les curés allaient à l'encontre des

(1) Annales du Gâtinais, T. 11, p. 140.

intentions du Chapitre de Notre-Dame de Paris qui, dès Octobre 1634, avait fait remettre au vicaire-curé de Larchant, deux livres de papier reliés pour écrire les baptêmes, mariages et mortuaires ».

Les actes de sépultures commencent à S^t Pierre bien auparavant et précèdent ceux des autres paroisses de la ville. Le premier cahier a été relié, par inadvertance, avec le registre de S^t Martin de 1638; les feuillets sont en mauvais état; les actes, très brefs, n'indiquent pas si l'inhumation a eu lieu dans l'église, ou au cimetière.

Dans les premiers temps seulement, jusqu'en 1664, on trouve la mention de services pour les défunts, ou de *bouts de l'an*.

« 23 mai 1636, inhumée Catherine Chartier, vivante épouse de Georges Hamouy, — mardi, mercredi et jeudi, 3, 4 et 5 juin, furent célébrés les offices pour la défunte Chartier.

« Mardy 1 octobre 1641, fut célébré un service de bout de l'an pour défunte Françoise Legendre, vivante femme d'honorable hoë Pierre Provensal, procureur ès sièges royaux.

« 30 septembre 1649, inhumation de Marie Durandet, femme de Basile Moulin. — Le vendredi et le samedi, 1 et 2 octobre furent célébrés les services pour la défunte. *Il reste 45 sols à payer* (En 1651, on remarque en marge de presque tous les actes la lettre P qui semble indiquer que les droits ont été acquittés).

« Les lundi et mardi 11 et 12 février 1664, ont été faits les services de feu Pierre Villemaire, à trois messes et cloches ».

Les mariages sont inscrits à partir de l'année 1638. « Registre des mariages sous messire Cantien Chassecuiller, depuis 1638 jusqu'en 1653 ». Le premier est du lundi 20 Octobre 1638; il y en deux en novembre. Les actes manquent du 6 mai 1644 au 8 janvier 1646.

Il n'y a aucun acte de mariage de Février à Octobre 1652; ceux d'inhumation cessent le 18 avril; une note du curé dit: « monsieur Boullemier n'a faict aucun estat des morts estant lors desservant pendant ma maladie et.... (1) que j'ay commencé à faire les fonctions ».

On connaît les événements de cette terrible année de 1652; nous n'avons pas à en faire l'histoire; d'autant moins que le faubourg S^t-Pierre qui eut à souffrir et de la guerre et de la peste assurément, paraît avoir été moins éprouvé que le reste de la ville.

(1) Quelques mots illisibles.

Le 23 Avril, à 6 heures du soir, M. de La Boullaye qui avait déclaré qu'il était connu à Etampes, et que certainement on ne lui refuserait pas l'entrée s'il la demandait de la part de M. de Beaufort, se présenta avec la tête de l'avant-garde de l'armée des Princes à la barrière de la porte du faubourg S. Pierre, auprès de l'église, dans l'endroit même où arrive la route de La Ferté qui n'existait pas à cette époque ; le capitaine n'était pas à son poste, lit-on dans les *Etudes historiques sur Etampes*, par M. Henry de La Bigne, et les paysans qui le gardaient entendant invoquer les noms de M. le Prince et de M. de Beaufort, lui ouvrirent aussitôt la porte. Déjà sur les hauteurs de St-Symphorien qui dominant le faubourg St-Pierre, on pouvait apercevoir l'armée qui s'avavançait à la lueur des échelas des vignes, allumés pour éclairer la marche.

De St-Pierre, les Frondeurs envahirent la ville qui fut reprise le 5 mai par Turenne; puis eurent lieu les combats du 27 mai au 7 juin; enfin, le 23 juin, après de longues épreuves, les troupes évacuèrent Etampes, laissant derrière elles la ruine générale et la contagion.

L'inscription des actes de sépulture reprend à la date du 17 Juillet dans les registres de St-Pierre; il y en a un grand nombre, rédigés souvent d'une façon incomplète, évidemment sous l'impression de la terreur.

En janvier 1653, on ne voit que trois inhumations et un mariage. Pourtant il est à remarquer que, malgré la désolation universelle, les mariages sont très nombreux au commencement de l'année dans les autres paroisses.

A St-Pierre, les registres sont muets de la fin de Janvier au 3 Juillet 1653 et ne contiennent que cette explication :

« *Nota tempus belli ac obsidionis Stempensis deest ANNUD (?)* »

D'ailleurs il n'y a en tout que dix actes jusqu'à la fin de l'année 1653; 2 en juillet; 1 en août; 2 en septembre; 1 en octobre; 2 en novembre et 2 en décembre.

Le volume suivant porte en tête: « Ce registre contient seulement des baptêmes depuis l'année 1654 jusques et y compris 1686 et le commencement de 1687. M. Fontaine, curé ». Sur un autre cahier de la même année, est attaché un papillon sur lequel on lit: « Registre des sépultures depuis l'année 1654 jusques et compris celle de 1691 »; puis sur le recto du premier folio: « Morts — Registre

des morts de la paroisse St-Pierre, fauxbourg d'Etampes » — Au verso : « Pr mémoire, je n'ay trouvé aucuns registres des morts sinon un mémoire en assez mauvais ordre, sous le tems de feu Monsieur Chassecuiller, mon prédécesseur immédiat qui l'en a séparé de ce livre, de mesme pour les mariages et confirmations. Nota, les actes de sépultures cy-contre ne sont qu'une suite puisque le registre n° 2 qui précède le présent en est le commencement ».

Les registres des mariages recommencent le 20 juillet 1654. Le premier comprend les actes de 1654 à 1686.

Bien que les actes de baptesme soient tous revêtus des signatures des parrains et des marraines, ceux de mariages et de sépultures n'ont que celle de l'officiant.

Note du curé insérée à la fin d'août 1661 :

« Les deux moys de Juliet et Aoust que j'ay esté malade, sont morts et inhumez (sic) par M. Pierre Boullemyer faisant mes fonctions pendant ce tems... » Suivent six actes en Août relatifs à des enfants, sans autre désignation que les prénoms des défunts et les noms des père et mère.

Il y a, en 1662, 44 actes de sépulture. En Février 1663, plusieurs décès sont dûs à la rigueur du froid. La mortalité diminue notablement ensuite. En 1666, il y a encore 29 décès, dont 24 de jeunes enfants.

Les mariages de 1666 n'ont qu'un feuillet et s'arrêtent au bas du verso par un acte incomplet du 1^{er} Mars ; suit un feuillet intercalé contenant un mariage du 28 décembre 1667 et d'autres de 1668, tous sans intérêt, signés Fontaine et Pierre Colleau, vicaire. On lit sur le reste de la page suivante : « Nota le premier acte cy-contre étant du 1^{er} Mars 1666, et celuy cy dessus du 11 janvier 1667, il manque le reste du mois de Mars, Avril, May, Juin, Juillet, Aoust, Septembre, Octobre, Novembre et Décembre 1666 et vingt jours de Janvier 1667 ». Le verso est blanc.

Après un baptême du 27 novembre, se trouve sur un papillon la mention suivante :

« N°. — Le dernier acte cy-contre étant du 27 Septembre (?) 1667 et le premier cy-dessus du 2 février 1668, il faut qu'il n'y ait point eu d'acte de baptesme entre ces deux actes, ou qu'ils aient esté obmis ou perdus, ce qu'on ne peut voir, les feuilles n'estant point cottées ».

« 3 jours de Septembre 1667,

Octobre, Novembre, Décembre 1667.

Janvier 1668 et deux jours de Février 1668 manquent ».

Il y a erreur de la part de l'annotateur ; il existe bien, se suivant, des actes de septembre, d'octobre et de novembre jusqu'au 27 ; la lacune est entre cette dernière date et le 26 février 1668.

En 1673, les trois registres se terminent par cet avis : « Voyez au registre du papier timbré que nous avons esté obligé de prendre par ordre du Roy au commencement de cet an 1674 ».

En conséquence, à partir de 1674 chaque feuille est marquée du timbre de la généralité de Paris (4 deniers).

« Ayans esté obligez par ordre du Roy de changer de registres et nous servir de papier timbré cet an 1674, il a fallu bailler commencement à ce nouveau registre. Signé : Fontaine ».

« Baptesmes. — Années depuis 1674 jusques et compris 1687, le 27 Avril, les années 1688, 1689, 1690 et 1691 manquent ». La première est barrée à l'encre, la deuxième au crayon. Ces cahiers ont été retrouvés plus tard sans doute, car il existe des actes des quatre années.

1685. — Avant la suite des mariages, il y a un feuillet qui porte au recto :

« Avertissement. — Pour abréger les perquisitions au présent registre *contenants* les années qui suivent, savoir :

« 1685. Au présent pour les mariages seulement ; les baptesmes estant en ceux du n^o 6 et les sépultures en ceux du n^o 5 ;

« 1686. Abjurations et mariages ;

« 1687. Au présent, baptesmes et mariages. — Les sépultures sont en ceux du n^o 5 ;

« de même pour 1688, 1689, 1690, 1691 ; 1692, 1693, 1694, 1696, 1697 (1), 1698 (grosse), 1699 (minute), 1700 (grosse et minute), au présent baptesmes, mariages et sépultures.

« N^a, à la suite de l'année 1700, il se trouve un acte de bap-tême auquel on a mis une note qui le renvoie à sa place ».

Nous rapporterons ici les actes d'abjuration dont il est question plus haut, pensant qu'ils peuvent offrir quelque intérêt. Il est à remarquer qu'on n'en trouve pas dans les registres des autres paroisses.

(1) 1697 — après un acte du 12 Juin est écrit : « Receu la grosse du présent registre le 15 Janvier 1698 — signé : la Chapelle (voir plus loin). Le nouveau registre commence le 20 Juin.

1686. — Le 16 Janvier s'est présenté en *nre* église Henry Voras, âgé de 26 ans, originaire de Lunebourg, soldat de la Ci^o de M. Meusnier, capitaine du rég^t suisse de Gredet, de présent en garnison à Estampes, lequel après avoir esté suffisamment instruit, s'est présenté en *nre* église pour faire *abjuration* de l'hérésie et profession de la foi et religion catholique, apostolique et romaine, ce qu'il a fait entre mes mains par le ministère de Ernest Jodore Encklin, de Martainh de Limbourg, soldat de la même compagnie qui en a fait la lecture en son nom, attendu que ledit Voras ne sait lire, laquelle il a juré sur les Saints Evangiles, et ensuite luy ay baillé l'absolution de l'excommunication encourue pour avoir fait profession publique de l'hérésie et en vertu des pouvoirs à moy accordés par MM. les Vicaires généraux de l'Archevêché, le siège vacant. Le tout en *nre* église, en présence dudit Encklin et de Henri Drilion, originaire de Martaing et soldat de la mesme compagnie de M. Meusnier, lesquels ont avec moy signé (il n'y a que la signature du curé Fontaine).

Samedy 26 Janvier. — En vertu des pouvoirs de messieurs les Vicaires généraux de cet archevêché de Sens, le siège vacant, à moi accordé, curé de St-Pierre, faubourg d'Estampes et promoteur au 'détroit, après avoir cognu la capacité, érudition et ingénuité du Sr Gedeon Taquel, chirurgien demeurant en la ville d'Orbet en Normandie, diocèse de Lisieux, aagé de 26 à 27 ans, conduit en *nre* église par N. H. Antoine Bourdon, président en l'élection d'Estampes, subdélégué de Mgr l'Intendant, Philippe Le Febure, Sr du Tillet, assesseur criminel au bailliage et maréchaussée Jacques Pichonnat, docteur en médecine, élu en l'élection, l'avons reçu à l'abjuration de l'hérésie des églises prétendues réformées de France, qui a fait, à voix haute et distincte, selon la profession de foi du St-Concile de Trente en langue vulgaire sur les S.S. Évangiles et, par même autorité, luy avons baillé l'absolution de l'excommunication encourue pour avoir professé publiquement lad. hérésie et par ainsy restably à la communion de l'église catholique, apostolique et romaine et a signé le tout en présence des d. Sieurs et de Claude Martin, archer en la maréchaussée, et de Claude Martin, vicaire de cette paroisse, prêtre, chanoine de S^{te} Croix et de plusieurs.

Dimanche 17 février. — Abjuration de Marie Catherine Maryo, originaire de Berne en Suisse, 38 ans, veuve de Mathieu Genesaut,

allemand, maréchal des logis dans le régiment de Lomaria, trespassé dans la ville de Béthune, dans la religion catholique, il y a environ deux ans, etc...

Mardy 5 mars. — Abjuration d'Urbain Ultin, soldat du rég^t de Gredet, 23 ans, originaire du canton de Berne en Suisse, depuis dans la compagnie de M. de Gredet en garnison à Estampes, etc.

Dimanche 10 Mars. — Abjuration de noble homme Jean Petitot, bourgeois de Paris, de présent à Estampes et de damoiselle Magdeleine Borda, luy 32 ans, elle 25, son espouse, *en la chapelle de l'Hôtel-Dieu*, en présence d'Antoine Dorliac, chanoine de S^{te} Croix, administrateur au spirituel dudit Hôtel-Dieu, M. Jean Dauphin, lieutenant suisse, Jean-Baptiste Bordier, lieutenant suisse, Pierre Le Mant, sergent.

Jeudi 23 may, jour de l'Ascension. — Abjuration de Salomon Jollard, originaire de Clairac, diocèse d'Agen, 22 ans, tissier en toile, etc.

Le registre des baptêmes de 1690 se termine par un acte du 12 juin ; le suivant est intitulé : « Registre des baptêmes, mariages et sépultures à faire en la paroisse S^t-Pierre, pour y servir de minute pendant le restant de l'année courante, sauf la grosse à mettre en *nre* greffe, suivant l'ordonnance. Ledit registre contenant seize feuillets cotés et parafés par nous René Hemard, lieutenant particulier du bailliage, le 17 juin 1690 ». (Petit papier à un sol la feuille ; timbre de la généralité d. Paris).

Les décès sont encore à part ; les mariages commencent le 3 Juillet 1690.

Note à la fin du cahier de 1692 : « J'ay receue les registres de M. le Curé de S^t-Pierre, 80 feuillets, lequel *mamis* ès mains, commençant le 4 Janvier 1669, et finissant le 9 Janvier 1692 », signé : Duverger. — « Plus, j'ay receue les registres de M. le Curé de S^t Pierre contenant trois feuillets et douze en blanc, lequel *mamis* ès mains, commençant le 12 Février 1692 et finissant le 21 Décembre » signé également : Duverger.

Deux actes de 1692 figurent au livre de 1693.

Le Roi, par édit donné à Fontainebleau en octobre 1691, avait créé, dans toutes les villes du royaume où il y avait justice royale, duché et pairie et autres juridictions, des offices de greffiers, conservateurs des registres de baptêmes, mariages et sépultures ; il était enjoint aux curés d'avoir deux registres reliés pour enregistrer

ces actes, qui leur seraient fournis annuellement aux frais de la fabrique, cotés et parafés par le juge royal du lieu, l'un devant servir de grosse et être remis au greffe de la juridiction dont la paroisse dépendait, et l'autre conservé à la cure.

Les greffiers recevaient des droits suivant un tarif arrêté ; ils étaient exempts du logement des gens de guerre et de toutes charges publiques ; ils pouvaient exercer, à part le cas d'incompatibilité, toute profession ou toute autre charge et emploi. Le premier greffier fut à Etampes le S^r Pierre Duverger, hôtelier du Lion d'Or.

1693. — Il y a, à St-Pierre, comme dans les autres paroisses d'Etampes, une grande mortalité, surtout parmi les enfants.

1699. — « Icy commencent les baptêmes, mortuaires, mariages qui ont été faits en la présente année 1699. Le greffier des registres ne nous ayant point mis en mains un registre de grosse pour luy en fournir une expédition et nous avons esté obligez d'inscrire sur le même registre de 1698 ».

1700. — L'écriture est très blanche et peu lisible.

La grosse de quelques années est reliée en même temps que la minute.

1701. — Le volume relié s'arrête après un acte au 3 mars ; le nouveau registre, relié également, comprend le reste de l'année et va jusqu'en 1709.

1708. — Le S. Mayet est greffier, garde et conservateur des registres de baptêmes, mariages et sépultures en l'élection.

En 1709, l'année du grand hiver, il n'y a, à St-Pierre, aucun mariage ; on y enregistre 24 baptêmes et 51 décès dont 30 dans le 1^{er} trimestre sur une population de 147 feux, ou de 600 habitants environ. En 1710, il y a 17 baptêmes, 11 mariages et encore 54 inhumations. En 1711, 29 baptêmes, 12 mariages et 35 décès. En 1712, 27 baptêmes, 2 mariages et 21 sépultures seulement ; la moyenne se rétablit.

Note en tête du cahier de 1713 : « Hardy, commis en attendant la vente à l'exercice des fonctions des offices de greffiers, gardes et conservateurs des registres de baptêmes, mariages et sépultures dans l'étendue de l'élection d'Etampes. — Lesquels registres contrôlés par ledit Hardy, aussy commis en attendant la vente aux offices de contrôleur, pour raison de quoy sera payé pour le droit du greffier, papier timbré et reliure, tant de la minute que de la grosse d'icelle, la somme de 5 # en son bureau étably à Estampes,

rue de la Vigne, p^{ss} St-Basile, et la moitié dudit droit pour le contrôleur ».

1746. — Les archives du greffe du tribunal d'Etampes possèdent actuellement (1907) la minute et la grosse de l'année 1746 ; nous en voyons l'explication dans une note ajoutée à la dernière :

« Nous, Charles César Périer, prêtre prieur de la chapelle de S^{te} Anne de Vitré, près Guignes-Rabutin et curé de la paroisse de S^t-Pierre d'Etampes, reconnaissons que M^{re} Jean Vallery Périer, avocat en parlement, et greffier en chef civil et criminel au bailliage royal dudit Etampes, nous a ce jourd'huy remis, conformément et au désir à la sentence rendue audit bailliage d'Etampes, le 2 x^{bre} dernier, l'expédition du registre des baptêmes, mariages et sépultures qui se sont faits en la p^{ss} S^t-Pierre dudit Etampes pendant l'année 1746, lequel registre s'est trouvé manquant dans le nombre de ceux qui sont actuellement en notre possession et que ledit registre est absolument conforme au double de celui déposé au greffe pour ladite année 1746 ; dont décharge, à Etampes, le 23 février 1784 ». Signé, Périer, curé de S^t-Pierre.

Il faut croire que malgré cette décharge le registre sera demeuré au greffe.

Les deux registres de 1785 manquent.

Le dernier acte rédigé par le curé de S^t-Pierre et signé par lui est en date du 15 octobre 1792. C'est le mariage entre Jean Pierre Lambert Baudet, jardinier, et Marie Thérèse Dejean.

Par décret du 20 septembre 1792, la Constituante avait chargé les municipalités des actes de l'état civil et ordonné qu'on leur remît les registres paroissiaux conservés, avec plus ou moins de soin, dans les presbytères, après que le maire en aurait fait officiellement la clôture, ce qui fut accompli par Sibillon, pour les cinq paroisses d'Etampes les 19 et 20 octobre.

Cependant le maire continue d'inscrire les actes sur le même cahier jusqu'à la fin de l'année 1792.

CURÉS ET VICAIRES, PRÊTRES HABITUÉS.

1584. — *Nicolas Charier*, chanoine de S^{te}-Croix, était curé de S^t-Pierre à l'époque où commencent les registres paroissiaux ; il est qualifié « prestre, doyen d'Estampes », en 1600 ; peut-être avait-il

succédé à M^{re} Gervais Moussu, cité en 1598 ? Il ne signe pas les actes qui sont rédigés par ses vicaires : Cyr Chevallier (1584-1598) ; Loys de Cappy (1586) et Pierre Le Roy (1599-1604). D'autres portent les signatures de T. Gault et E. Paris (1585) ; de Jehan Verret, chanoine de S^{te}-Croix (1594-1612) ; de Germain Simonneau (1596-1597).

1604. — *Pierre Le Roy*, l'ancien vicaire, chapelain de S^{te}-Croix, est nommé curé. Il eut pour vicaires : Madeline en 1607 ; Froullin en 1610 ; J. Manaut en 1615. En 1616, et années suivantes, les actes sont signés par différents prêtres de la ville ; Desprez, Bory, Chassecuiller, Thirouin, Guy de Verambroys, chanoine de S^{te}-Croix ; en 1624, par C. Hue.

Le 13 Juillet 1620, M^{re} Le Roy assiste, à Notre-Dame, à l'ouverture des châsses des Corps Saints faite en grande solennité par M. Nicolas Thirouin, maître ès arts de l'Université de Paris, chanoine de S^{te}-Croix, et curé de S^t-Basile.

1627. — *Philippe Battereau*, curé. Antoine Lemesle, vicaire jusqu'en 1633. Ce dernier dessert en même temps le prieuré.

1630. — *Cancien Chassecuiller*, chapelain de Notre-Dame, est nommé curé en Décembre. Il rappelle, dans le registre de 1642, que le mardi, 25 mars, son « très cher Frère Fr. Robert Chassecuiller, prestre », est mort dans l'abbaye de Morigny dont il était l'un des religieux.

Vicaires : Lefeuve (1634) ; Boulemier (1642) ; tous deux desservant également le prieuré.

1654. — 13 Février, « Vénérable et discrète personne messire Cantien Chassecuiller, prestre, chantre et chanoine de S^{te} Croix au jour de son décès, et très digne curé de S^t Pierre *Isque memoria in benedictionem sit.* » Signé : Fontaine, curé, son successeur.

Ce dernier est très prodigue de réflexions et très prolix dans les actes, — il commence ainsi un acte de 1671, « aujourd'hui jour de S. Jean d'hiver, le bien aimé disciple et apôtre » — et fait suivre de cette annotation un baptême inscrit après la date du 5 Février et batonné : « il est dans le registre suivant sous Fontaine. C. *Fontaine* + curé, car M^{re} Cantien Chassecuiller estant mort le 13 Février, Fontaine luy a succédé immédiatement et a pris possession du bénéfice le jour du vendredy saint de la même année 1654. Le dict Chassecuiller avait esté curé vingt-cinq années; hœ d'honneur et de mérite (hœ de sainte vie), fort regretté de toute sa paroisse et

de toute la ville. Il est enterré en l'église de S^{te} Croix de cette ville dont il avait esté fait chantre depuis un an. *Requiescat in pace* ».

Claude Fontaine était né à Etampes de Denis Fontaine, archer de la maréchaussée et de Marguerite Boullemier. Il s'étend avec complaisance dans ses actes, sur les membres de sa famille. Nous reproduisons ceux qui les concernent, qui nous semblent des plus curieux par leurs détails et la naïveté avec laquelle s'exprime le bon curé.

1658. — « Cejourd'huy, lundy 6 de Mai, furent, par ma permission, mariés en l'église de S. Gilles de cette ville, par messire Jacques Baudoux, prestre, Anthoine Brunet, marchand épicier de la p^{me} Notre-Dame, avec le certificat du s^r curé, et Simonne Fontaine..... Elle est ma sœur et de ma paroisse ; laquelle, *pour éviter les bruits*, ay consenty qu'elle fust mariée en ladicte église Saint Gilles, par la permission du s^r Petit, vicaire, en l'absence de M. le curé ; en ma présence et de sept personnes (*sic*) ; led. s^r Petit, Gilles Dubois et les dénommés : Rivet, Gabaille, Boutet, Brunet et Delisle » ; signé : Fontaine.

« Cejourd'huy, 30^e et dernier Juin 1659, jo^r de la commémorāo de S. Paul, à l'heure de midy, est trespasé Nicolas Fontaine, mon *uniq. fre*, en ma maison presbyteralle. Ce jeune homme estoit chirurgien de profession, auoit, après son apprentissage, voyagé dans toute la France, Hollande, Zélande, Suède et Angleterre, voyages quy luy ont causé la mort, après une grosse maladie qu'il eust à Londres, estant icy étudiant et se disposant à l'examen de chirurgie pour se faire maistre en cette ville, une inflammation de poulmon s'empara de luy quy le fist souffrir cinq mois entiers, depuis le 2 Février jusqu'à ce dict jo^r auquel il a rendu l'âme à son Dieu, aagé de 23 ans, et a esté enterré cejourd'huy, 1^{er} juillet, par moy en *nre* cimetièrre, dans la sépulture de nos ancestres maternels, n'ayant demandé ny recherché aucune pompe, pour seulement qu'on priast Dieu por luy à l'autel. *Moriat' an mea mort' instant et fiant novissima unda horis filia*. Sa vie a esté chrétienne, mais sa mort sainte. Il a expiré entre mes bras et ceux du R. Dom Gamard, procureur de la Chartreuse d'Orléans *Erat pro eo*. Il estoit fils de feu Denys Fontaine, archer de la maréchaussée, mon très honoré père, mort le 19 novembre 1651 et de feu Marguerite Boullemier, décédée le... de Décembre 1648 (1). Laquelle avait pris

(1) Denis Fontaine s'était remarié après la mort de sa 1^{re} femme.

naissance en cette paroisse, et son père mon ayeul, est enterré, avec ses parens, dans *nre* cimetièrre, avec lesquels repose le mien frèrre. Quant à mon père et ses père et mère, ils sont enterrés au cimetièrre de S. Basile. Je les recommande tous aux prières des lecteurs ».

1661. — 3 mars, a esté inhumée en *nre* cimetièrre, proche Nicolas Fontaine, mon cadet, Jeanne Fontaine, aagée de 9 à 10 ans, fille de feu Denys et de Magdelaine Roger, de présent remariée à Denys Leblanc, hostellier, maistre de la Herse. Cette enfant mourut hyer, 2^e et jour de mercredy des Cendres, après avoir esté long-temps malade, et sur la fin de sa maladie confessée et communiée. *Vivat in Chro Amen et Æterna.*

1666. — 5 novembre, ...est mort Gilles Charron, m^e Boisselier à Estampes, mon beau-frère, ledict ayant espousé Elisabeth Fontaine (1), ma sœur. C'estoit le samedi 5^e sur les midy et a esté enterré au grand cimetièrre... car estant mort en la p^{me} Notre-Dame ; et le vendredy et samedy 19 et 20 dudict moys, nous avons faict ses services en *nre* église.

1675. — Jeudy, 4 juillet, sur le soir a esté inhumée dans le sépulcre de ses ancestres maternels, proche Nicolas Fontaine et Jeanne Fontaine, ses frèrre et sœur et les miens, en *nore* cimetièrre, Simone Fontaine, femme d'Anthoine Brunet, épicier, demeurant au Perray Notre-Dame de cette ville, ma sœur, qui, estant venue lundy pour me gouverner en ma maladie, est tombée malade et, en moins de deux jours de maladie est trespasée et rendu son âme entre les mains de son Créateur, ce jourd'huy matin. Elle estoit aagée de 42 ans. J'ay destiné ce lieu pour estre celuy de ma sépulture, si telle est la volonté de mon Dieu.

1677. — Samedy, 12 juin, inhumation dans le sépulcre de ses ayeuls maternels avec les corps de ses *Fre* et sœurs, d'Elisabeth Fontaine, ma sœur germaine... veuve de feu Gilles Charron, estant décédée le jour de hyer en le presbitaire, aagée de 38 ans, dont trente ont esté un *marlyr* presque continuel, estant devenue bossue en son jeune âge d'une petite vérole. Je souhaite d'estre inhumé auprès des miens *fre* et sœurs, dans le sépulcre de nos ancestres ».

Les vicaires de M^{re} Fontaine furent :

1655. — F. Auzeray (premier acte le 18 novembre).

(1) Mairaine à S. Pierre en Septembre 1661. Ils avaient été mariés le 25 Octobre 1665.

1665. — David Chassecuiller qui lui succéda ; il était le neveu de son prédécesseur, Cantien Chassecuiller.

1669. — Pierre Colleau.

1685. — Martin (premier acte le 18 avril).

1687. — O. P. de Mézières, chanoine de S^{te}-Croix.

De plus des actes sont signés en 1659 par le chanoine Boullemier et par le S. Simonneau, *clerc de la paroisse*, que l'on revoit à St-Pierre en 1670, avec les titres de prêtre bénéficiaire de Notre-Dame.

Le 26 mai 1664, René Jouan, chapelain de S^{te}-Croix, vicaire et ensuite curé de Saint-Basile, officie en l'absence du curé de Saint-Pierre. De même, le dimanche 11 mars 1685, François Genty, vicaire de St-Germain-lès-Étampes, qui était l'église paroissiale de Morigny, bâtie sur l'emplacement du cimetière actuel de cette commune.

Le 12 Juin 1685, un mariage est célébré par David Chassecuiller, l'ancien vicaire, alors doyen du chapitre de S^{te}-Croix.

A la fin du cahier de l'année 1687, est écrit :

« Icy finissent les baptesmes faits par messire Claude Fontaine et son vicaire du temps qu'il y a esté curé de Saint-Pierre, et, le 29 décembre, j'ay pris possession de la cure ».

Signé : Chassecuiller.

Claude Fontaine était malade depuis quelques mois ainsi qu'il résulte de cette note de sa main : « 20 au 28 Aoust. Pendant *cet* interval, trois enfans ont estez inhumez en *nre* cimetière, moy fort malade, scavoir une petite fille de Paris, en nourrice chez la veuve de feu Simon Baudry ; un enfant à Claude Vézard, vigneron et l'autre à Cantien Faye le jeune ».

Il dut résigner ses fonctions, mais il demeura à Saint-Pierre où il mourut l'année suivante.

1688. — 29 mars, a esté inhumé au cimetière de cette église, vénérable et discrète personne messire Claude Fontaine, prestre, cy devant curé de cette p^{se}, mon prédécesseur, lequel après 34 ans de services qu'il a rendus dignement en cette paroisse, est décédé, après avoir reçu les sacremens, âgé de 59 ans ».

Claude Fontaine fut donc enterré avec les siens, ainsi qu'il en avait souvent exprimé le désir.

David Chassecuiller mentionne dans son registre de 1688 que « Mgr l'Evêque de Poitiers a esté nommé par le Roy à l'archevêché de Sens ».

O. P. de Mezières, continue les fonctions de vicaire.

1695. — Michel Baudet, chanoine de S^{te} Croix, vicaire. Des actes sont rédigés pendant une absence et ensuite la maladie du curé par M. Voizot, doyen de S^{te} Croix.

1698. — Jean Le Seure, vicaire de cette église et chanoine de S^{te} Croix.

Pendant une nouvelle absence de M. Chassecuiller, en novembre 1700, la paroisse est desservie par le Fr. François Lescuyer, religieux cordelier de la communauté d'Etampes.

1700. — 22 février, mariage célébré par M^e Jean Foudrier, prieur de l'abbaye de Morigny.

1701. — P. Grou, vicaire. Un acte est signé Fr. Delisle, religieux de Morigny.

1703. — Jacques Le Vasseur, vicaire.

1705. — Mardy, 3 Février, sur les 3 heures du soir, est déceddé en sa maison presbytérale, M^{re} David Chassecuiller, p^{tre}, curé de l'église paroissiale de S. Pierre et promoteur du détroit d'Etampes, âgé de 67 ans 6 mois ou environ, le corps duquel a esté aujourd'huy 4^e Février, enlevé de sa maison presbytérale, par nous Claude-Nicolas Voizot, prestre doyen de l'église collégiale de S^{te} Croix et doyen rural au détroit dudit Estampes et par nous conduit en ladite église paroissiale de S. Pierre, où nous avons observé les cérémonies en tel cas requises et accoutumées, et ensuite fait transporter le corps dudit deffunt pour être inhumé au cimetière des paroisses Notre-Dame et S. Basile, sépulture de ses père et mère auprès desquels il a demandé d'être enterré ».

Par son testament, David Chassecuiller déclare qu'il ne veut point être enterré dans l'église — l'église étant un lieu saint où doivent seulement reposer les saints et non les pécheurs comme lui — le luminaire et les autres frais d'inhumation seront réduits au strict nécessaire ; ces sortes de dépenses sont de nulle utilité aux défunts et ne servent qu'à entretenir l'orgueil et la vanité des vivants. Il lègue à l'église de S^{te}-Croix d'Etampes 35 livres de rente à prendre sur la fabrique de S^t-Pierre, à la charge de célébrer annuellement quatre services à 3 leçons, un pour lui, un pour Cantien Chassecuiller, en son vivant prestre, chantre de l'église S^{te}-Croix et curé de S^t-Pierre, son oncle, un pour Tristan Chassecuiller et Charlotte Poignard, ses père et mère, et le 4^e pour feu Claude Fontaine, son prédécesseur dans la cure de S^t-Pierre, et

chanoine de S^{te}-Croix. Après plusieurs dons et legs, il nomme ses légataires universels Thomas Petit, Edmée de Villette veuve de François Lesourd et Angélique Pinson, femme de Léon Antoine Sergent, mercier-épiciier d'Étampes (1).

Sur une plaque de marbre, malheureusement mutilée, conservée au Musée d'Étampes, on lit :

*(Cy) Gît M. Cancien Chassecuiller, né (en)
(16) 03 le derer Aoust, prestre en 1629, le 22
(Se) tembre curé de la paroisse S. Pierre (d'
Estampes en 1631, chanoine du chapit (tre)
ro (ial) de S^{te} Croix en 1648, élu Chantre (en)
(165) 3 décédé en 1654 le 13 Février
David Chassecuiller, son neveu au (ssy)
(Cu) ré de S. Pierre, ancien doyen dudit C (hapitre)
promoteur d'Estampes, décédé en 17 (05)
(le) 4 Fé. a fondé les obitz avec une messe
(a) nnuelle et libera à chaque le 1^{er} pour (luy)
(mes) me le 4 Février, le 2^e le 14 Février pour M. Can (cien)
(Ch) assecuiller, son oncle, le 3^e le 27 M (ars)
(po) ur M. Claude Fontaine aussi curé de lad.
psse, le 4^e le 7 avril pour Tristan Ch (asse)
(c) uiller, et Marguerite Poignard, ses père (et)
(mè) re pour qui, il a légué la somme de 35 ff
à prendre sur la fabrique de lad. psse (S^t)
Pier (re) et ordonne à M^{tre} Claude Nicolas (Voizot)
doyen dud. Chapitre et doyen de la Chretienté
et à Marc-Antoine Sergent, m^d.....
leurs testamens de faire faire icy me (me)
(V) espres, saluts et procession du S. Sacrement
.... fondez en lad. psse S. Pierre
.... jardin, demy-arpent..... »*

Le vicaire Le Vasseur continue les actes et s'intitule, jusqu'au 4 octobre, vicaire desservant.

M^{tre} Jean de, ou du, Coudray, le nouveau curé, signe au registre, pour la première fois, le 21 du même mois.

Le Vasseur cesse ses fonctions, P. Allis, cordelier, le remplace

1. Archives de S.-et-O., E 3811.

jusqu'à l'arrivée du vicaire J. Nativelle en septembre 1706. Pierre Villemain, chanoine de S^{te} Croix, fait aussi quelques actes.

Le 7 Février 1710, a été inhumé dans le chœur, entre le sanctuaire et le lutrin, messire Jean du Coudray, p^{tre}, curé de cette p^{re}, aumosnier ordinaire de Mgr le Duc d'Orléans, décédé le jour d'hier — par nous, Claude Nicolas Voizot, p^{tre} doyen du chapitre royal de S^{te} Croix et doyen de la Chrétienté du diocèse de Sens au détroit dudit Etampes, accompagné de MM. les curés de la ville et lieux circonvoisins et de plusieurs autres de MM. du clergé de ladite ville, lesquels ont tous signé icy avec nous — muny des sacrements et regretté de tous les gens de bien et de toute sa paroisse particulièrement *les pauvres qu'il a faits ses légataires universels* après les avoir soulagés dans leur misère pendant sa vie ».

Louis Huguet, vicaire desservant, signe les actes après la mort du curé ; l'un est rédigé par un prêtre nommé Le Royer, d'autres par le Fr. Ignace, religieux pénitent qui se dit vicaire à partir du 2 juin. M^{re} Huguet cesse ses fonctions en mai après la prise de possession de la cure par Messire *François Maupas* dont les vicaires sont : 1711, Rihouey ; — 1712, R. Le Cominat (1^{er} acte le 15 juillet) ; — 1713, Lavallée (dernier acte le 5 avril 1714) ; — 1715, Pierre Vaudry qui ne signe qu'une seule fois le 15 juillet, et V. Demourang à partir du 24 octobre ; — 1717, Davoust (23 juin), et le « Fr. François Lescuyer, religieux prestre dans la communauté d'Estampes (*sic*), desservant la paroisse de S^t Pierre. Les deux derniers actes de l'année sont rédigés par le Fr. Augustin Champion » cordelier desservant le vicariat ; — 1718, Guillaume Desmazes.

En outre, pendant des absences ou des maladies du curé, on voit aux registres les signatures de différents prêtres de la ville ou des environs : — 1711, 18 novembre, M^{re} Baudet, chanoine de Saint Maurice de Chartres ; — 1713, 20 mars, Jean, chanoine de Notre-Dame ; plus loin, Collard, curé d'Ormay, Goupy, curé de S^t Martin ; — en 1714, Bourdais, curé de S^t Germain-les-Estampes ; Claude Dupré, religieux de Morigny ; Dufays, chanoine de S^{te} Croix ; de nouveau, M^{re} François Jean, chanoine de Notre-Dame « commis par M. de Maupas, curé de la p^{re} S^t Pierre lez Estampes, malade depuis plus d'un mois (10 septembre) ; — 1715, Vatout, prêtre chapelain de Notre-Dame ; — 1716, Le Royer, chanoine de S^{te} Croix ; — 1717, quelques-uns des précédents et Jean Gibier, diacre, qui administre un baptême ».

Un acte du vicaire Lavallée, en 1714, est assez curieux :

« Le 16 mars, est né † dans cette paroisse et a esté baptisé le 18 et a esté *nomé* Pierre par Pierre Baron et la marraine Helisabeth Eslié, a esté baptisé par moy, prestre vicaire soussigné ». — En marge du renvoi † est écrit : « un enfant du légitime mariage de Jean-Baptiste Ménagé, m^{tr}e charron, et de Anne Retté, ses père et mère et a esté nommé... » Nota (de la main du curé) que l'acte cy-dessus a esté corrigé des nullitez que led. s^r Lavallée avoit faites, après avoir fait une enquête dans la paroisse pour constater que Pierre Ménagé est fils de Jean-Baptiste Ménagé et de Anne Retté.

« Le 14 Juillet 1719, inhumé dans l'église François Maupas, prestre curé de cette église, agé de 40 ans, par le curé-chevecier (de Notre-Dame) Le Maistre, assisté de M. Jean Gibier, tenant la place de M. Basile Charpentier, curé de S^t Basile ; M. Alexandre Hardy, bachelier de Sorbonne, curé de S^t Gilles ; Pierre Goupil, curé chevecier de la p^{ss}e S^t Martin ».

Les actes sont signés jusqu'en Janvier 1720 par de Marne, chanoine ; Gibier, vicaire ; Pierre Grou, « prêtre commis par M. le Doyen ; Jarry, chanoine et vicaire de S^t Basile ; Le Mousnier, curé de S^t Basile, doyen de la chrétienté ; et Fr. Pierre Legendre, religieux de l'abbaye royale de Morigny.

De la Motte-Lamyre, curé de S^t Pierre en 1720.

Le 25 Août, baptême par Louis Houllier, vicaire de S^t Jean Baptiste de Nemours, commis par l'*illustre et noble personne* messire de la *Mothe la Myre*, en son absence.

Vicaires : F. de Fleury, desservant la paroisse ; J. Saillour, 1^{er} acte le 26 novembre 1722.

En 1721, des actes sont rédigés par le Fr. L. Godefroy, cordelier de Chartres en Beauce et le Fr. Dominique, capucin ; Louis Baudet, cleric de cette paroisse. En 1722 et 1723, sont cités Marin Savouré et Jean Vallée, chanoine de Sainte-Croix, tous les deux sous-diacres.

1729. — *Antoine de Carrery*, curé, bachelier en théologie.

Le vicaire Saillour continue ses fonctions. Olivier, chanoine de Notre Dame, rédige des actes en 1730, ainsi qu'Henry Louis David, son collègue, qui signe jusqu'en 1732, en qualité de desservant.

1732. — *François Joseph Tiffonnet*, curé (premier acte le 27 août).

Vicaires : 1733, Jacques Bouty ; 1734, Choiseau ; 1737, Venet ;

1738, Fois Giron; 1744, le P. Constantin d'Arras, capucin, faisant fonctions; 1742, Ruelle; 1744, J. Auchin; 1746, Gerbault, chanoine de Notre Dame; 1756, Fois Le Mercier (1); 1751, Ronceret; 1751, Nicolas Reynard, gardien des Cordeliers, desservant la paroisse.

Les autres ecclésiastiques dont on voit la signature aux registres, sont :

1734. — Léoté-Cébron, curé de Rouvres et ensuite de Mespuits et aumônier de la Congrégation de Notre-Dame; des capucins, de 1739 à 1748, le P. Jean Rémy de Senlis, vicaire du couvent, le P. Thomas de Montmédy, le P. Emilien de Béthune, etc.; Jean Chaudard, chanoine de Sainte Croix, chapelain de Morigny; Guesdon, prêtre; le P. Pierre Joseph Lotteau, vicaire des Cordeliers d'Etampes (1759), qui continue à desservir la paroisse jusqu'en 1761.

Le curé de St Pierre, comme celui de St Martin, refuse, sur les instigations de M^{tr}e Poussin, chanoine de Sainte Croix, d'assister, le 16 décembre 1742, aux obsèques de Guillaume Le Maistre, curé chevecier de Notre Dame depuis 42 ans, homme instruit, charitable et vénéré de tous ses paroissiens, mais considéré par certains de ses collègues comme hérétique pour n'avoir pas obéi aux ordres de son archevêque, Mgr Longuet, dans la fameuse question de la *Bulle Unigenitus*.

« Le 11 novembre 1760, inhumé dans l'église le corps de m^{tr}e François Tiffonnet, prêtre chapelain de la chapelle St Macé de l'église Notre-Dame et curé de cette p^{ss}e décédé la veille, Inhumation faite par le chapitre de Notre-Dame qui s'y est transporté à cet effet sur la déclaration qu'ils ne faisoient cette cérémonie que pour obvier aux frais de transport et sans lever à conséquence ainsy qu'il est expliqué au registre dudit Chapitre et qu'il a été notifié sur papier marqué à M. de St Adon, doyen rural d'Etampes et que moy Nicolas Regnard, gardien des Cordeliers, desservant cette p^{ss}e certifie avoir veu et lu, en foy de quoy, etc. »

« Le 3 septembre, 1^{er} acte du curé *Jean B^{le} Barbier*, chanoine de St Laurent fondé au palais archiépiscopal de Sens ».

Vicaires, 1772, Claude Julien Boullemier, chanoine de Notre-Dame; 1779, Julien Allart, rel. cordelier, Beudin, ensuite en 1780

(1) Plus tard curé de Bouville.

des capucins desservant la paroisse en l'absence de M. Barbier et ensuite Périer, vicaire de S^t Gilles, en 1781.

1782. — *Charles-César Périer*, curé (1^{er} acte 12 avril).

Ce dernier, né en 1748, appartenait à l'une des plus marquantes familles d'Etampes. Il fut élu, en 1789, pour représenter le clergé du bailliage aux Etats généraux.

Arrêté comme suspect pendant la Terreur et conduit à la maison d'arrêt des Récollets à Versailles, l'abbé Périer n'en sortit que le 9 Frimaire an III, par décision du Comité de Sûreté générale, prise sous la recommandation du citoyen Defranc, représentant du peuple, et sur les attestations de civisme et les certificats délivrés par les autorités de la Commune d'Etampes.

Il revint aussitôt dans sa ville natale, et se présenta, dès le 14 du même mois (1^{er} décembre 1794), devant l'Assemblée municipale pour lui remettre copie de l'acte qui lui rendait la liberté, et obtenir la levée des scellés apposés chez lui.

Il mourut à Etampes, le 5 avril 1797 ; il est dit dans l'acte « ministre du culte catholique et constituant » (1).

Pendant qu'il était à Versailles pour remplir son mandat de député, on voit agir, comme desservant de la paroisse, le père Ubalde de Trelon, vicaire des capucins d'Etampes et des actes sont faits par le vicaire de S^t Gilles, l'abbé Devaux, en 1789 ; par Dominique Antoine Mesnard du Montelet, chapelain de Paris ; Baron est vicaire en 1790.

(A suivre)

CH. FORTEAU.

(1). V. au sujet des actes de l'abbé Périer à l'Assemblée nationale. « *Les trois Etats du Bailliage d'Etampes, aux Etats-généraux* » par MM. Legrand et Marquis.

